ASSOCIATION CAP ENERGIE

43, rue René Dingeon

80100 - ABBEVILLE

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 Décembre 2018

BOUSQUET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

S.A. au capital de 600 000 Euros
Inscrite au tableau de l'Ordre des Régions d'Amiens et de Lille
RCS Amiens B 379 138 464

SIÈGE SOCIAL
1 rue Rose Bertin - BP 90312
Parc d'Activités Les Deux Vallées
80103 ABBEVILLE Cedex
Tél : 03 22 29 68 68
Fax : 03 22 29 68 20 - 03 22 29 68 47

13 place du Général Leclerc
80120 RUE
Tél : 03 22 25 02 11
Fax : 03 22 25 76 96

9 rue du Pont Neuf
62390 AUXI LE CHATEAU
Tél : 03 21 04 58 99
Fax : 03 21 04 58 98

BOUSQUET & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CAP ENERGIE

43 rue Rene Dingeon
80100 ABBEVILLE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport sur les comptes annuels

SIÈGE SOCIAL
1 rue Rose Bertin - BP 90312
Parc d'Activités Les Deux Vallées
80103 ABBEVILLE Cedex
Tél : 03 22 29 68 68
Fax : 03 22 29 68 20 -03 22 29 68 47

13 place du Général Leclerc
80120 RUE
Tél : 03 22 25 02 11
Fax : 03 22 25 76 96

9 rue du Pont Neuf
62390 AUXI LE CHATEAU
Tél : 03 21 04 58 99
Fax : 03 21 04 58 98

BOUSQUET & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION CAP ENERGIE
Siège social à 43 rue Rene Dingeon
80100 ABBEVILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAP ENERGIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés à l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Abbeville, le 28 juin 2019
Le Commissaire aux Comptes

SA BOUSQUET & Associés
Gauthier BRUNET

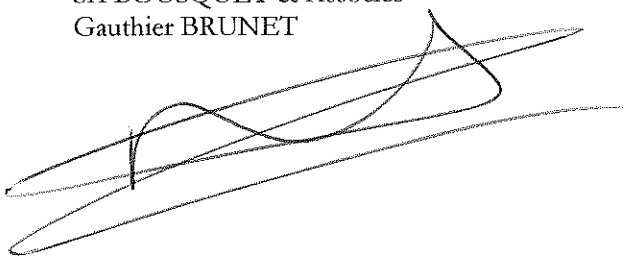

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
ACTIF

En Euro

Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION

	Exercice N 01/2018 - 12/2018			Exercice N - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	01/2017 - 12/2017
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	33 753.67	26 967.14	6 786.53	13 537.23
Frais recherche & développement				
Concessions, brevets, droits	2 000.00		2 000.00	2 000.00
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	385 872.77		385 872.77	385 872.77
Constructions	5 717 671.98	2 028 197.54	3 689 474.44	3 843 210.39
Instal. techniques, mat. et outillage indus.	1 704 778.19	1 404 378.21	300 399.98	249 320.40
Autres immobilisations corporelles	1 262 134.02	754 596.49	507 537.53	244 036.69
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	66 699.60		66 699.60	102 606.89
Avances et acomptes sur immob. corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations	10 000.00		10 000.00	10 000.00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	57 338.65		57 338.65	57 338.65
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 048.58		48 048.58	49 759.12
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	**9 288 297.46**	**4 214 139.38**	**5 074 158.08**	**4 957 682.14**
Stocks et en-cours				
Stock mat. premières et autres approv.	142 915.37		142 915.37	147 323.59
Stock En cours de prod. (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	39 217.92		39 217.92	61 959.04
Stock marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 829 304.86	4 119.24	1 825 185.62	1 675 034.74
Autres créances	949 231.27		949 231.27	690 825.51
Valeurs mobilières de placement				60 644.85
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	611 935.91		611 935.91	971 548.45
Charges constatées d'avance	37 640.51		37 640.51	125 654.38
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**3 610 245.84**	**4 119.24**	**3 606 126.60**	**3 732 990.56**
Charges à répartir sur plusieurs exercises (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**12 898 543.30**	**4 218 258.62**	**8 680 284.68**	**8 690 672.70**

BILAN ASSOCIATIONS ET FONDATIONS
PASSIF

En Euro

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**

	Exercice N 01/2018 - 12/2018	Exercice N - 1 01/2017 - 12/2017
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	350 481.94	340 884.65
Report à nouveau	1 731 973.98	1 538 893.75
Résultat de l'exercice	(924.79)	211 515.67
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Legs et donnations		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	41 579.42	36 741.27
Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)	(19 650.81)	(19 650.81)
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	221 039.37	253 743.66
Provisions réglementées	98 532.45	94 532.45
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I	**2 423 031.56**	**2 456 660.64**
Provisions pour risques	66 297.60	105 337.95
Provisions pour charges	72 932.00	72 932.00
Fonds dédiés sur subventions d'investissement	411 446.00	411 446.00
Fonds dédiés sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES - TOTAL II	**550 675.60**	**589 715.95**
Dettes (4)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit (5)	3 364 272.34	3 615 913.91
Emprunts et dettes financières diverses (6)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 483.12	502 732.88
Dettes fiscales et sociales	1 944 552.76	1 501 981.58
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	36 259.30	23 017.74
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	10.00	650.00
DETTES - TOTAL III	**5 706 577.52**	**5 644 296.11**
Ecarts de conversion passif **(IV)**		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**8 680 284.68**	**8 690 672.70**
(1) ACTIF - Fonds commercial : Dont droit au bail	0.00	0.00
(2) ACTIF - Immobilisations financières : Dont à moins d'un an (brut)	0.00	0.00
(3) ACTIF - Créances : Dont à plus d'un an (brut)	0.00	0.00
(4) PASSIF - Dettes : Dont à plus d'un an	0.00	0.00
Dont à moins d'un an	0.00	0.00
(5) PASSIF - Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	0.00	0.00
(6) PASSIF - Dont emprunts participatifs	0.00	0.00

Abbeville, le 24 mai 2019

CAP ENERGIE

CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2018

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

En Euro

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**

	Exercice N 01/2018 - 12/2018	Exercice N - 1 01/2017 - 12/2017
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	30 122.42	
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 078 360.51	966 592.82
Variations des stocks matières premières et autres approv.	4 488.64	(11 082.43)
Autres achats et charges externes	2 868 972.99	2 430 357.51
Impôts, taxes et versements assimilés	354 804.24	302 870.23
Salaires et traitements	7 446 540.31	6 819 823.09
Charges Sociales	2 484 942.59	2 228 191.16
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	491 514.54	398 945.11
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur Actif circulant : dotation aux dépréciations	3 541.64	
Pour risques et charges : dotation aux provisions		
Autres charges	22 792.05	11 430.91
TOTAL I	**14 786 079.93**	**13 147 128.40**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	**761 854.95**	
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intéret et charges assimilées	67 591.69	64 581.82
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**67 591.69**	**64 581.82**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	10 331.16	58 913.82
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	1 004.96	705.39
TOTAL IV	**11 336.12**	**59 619.21**
Impôts sur les sociétés (V)	133.00	424.00
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)		411 446.00
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	**15 626 995.69**	**13 683 199.43**
Solde créditeur = excédent		**211 515.67**
TOTAL GENERAL	**15 626 995.69**	**13 894 715.10**

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS
ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

En Euro

Dossier : **CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION**

	Exercice N 01/2018 - 12/2018	Exercice N - 1 01/2017 - 12/2017
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	150 548.34	88 473.17
Production vendue - Prestations de services	4 986 191.22	4 411 339.20
Production vendue - Divers	1 738 099.72	1 546 343.63
Production stockée ou déstockage de production	(22 741.12)	(15 341.73)
Production immobilisée	88 418.09	45 242.95
Dotations et produits de tarification	2 744 364.12	3 126 213.28
Subventions d'exploitations et participations	254 213.44	222 665.75
Reprises sur amortissements et provisions	56 842.86	61 607.02
Transferts de charges	1 318 912.54	384 324.43
Autres produits	4 217 022.10	3 959 172.49
TOTAL I	**15 531 871.31**	**13 830 040.19**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en communs (II)		
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus, autres	2 214.87	2 908.40
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**2 214.87**	**2 908.40**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion de l'exercice courant	38 837.00	
Sur opérations de gestion des exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	53 147.72	61 766.51
Reprises/provisions réglementées - Couverture BFR		
Reprises/provisions réglementées - Renouvellement Immos		
Reprises/provisions réglementées- Plus-values nettes d'actif		
Reprises sur autres provisions réglementées		
Transferts de charges		
TOTAL IV	**91 984.72**	**61 766.51**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	**15 626 070.90**	**13 894 715.10**
Solde débiteur = déficit	**924.79**	
TOTAL GENERAL	**15 626 995.69**	**13 894 715.10**

Abbeville, le 24 mai 2019

CAP ENERGIE

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, dont le total est de 8 680 284,68€ et au compte de résultat de l'exercice, dont le total produits est de 15 626 995,69€ et dégageant un déficit de 924.79€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes : Elément 1, Elément 2, Elément 3, Elément 4, Elément 5, Elément 6, ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24 mai 2019 par le Conseil d'Administration de CAP ENERGIE.

Abbeville, le 24 mai 2019

CAP ENERGIE

ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, et l'arrêté du 12/11/2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux Etablissements Sanitaires et Médicosociaux privés ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, toutefois pour les dossiers pour les activités sociales des ESAT et la Section d'Accueil de Jour l'amortissement ne commence à courir qu'à compter du 1er Janvier suivant la date d'acquisition de l'immobilisation.

b) Participations :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks :

Les stocks font l'objet d'une évaluation en fin d'année.

d) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Changement de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation, ni de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

f) Litiges prud'homaux :

Des litiges prud'homaux ont fait l'objet d'une décision en première instance, défavorable pour notre association.

L'Association a procédé à des provisions pour litiges prud'homaux :

- 19 899.00€ dans le litige Tessaro.
- 46 398.60€ dans le litige Camisassi

g) Compte courant d'associé :

Le conseil d'administration a décidé de faire des avances au profit de la SARL CAP INTERIM à hauteur de 100 000€.

Abbeville, le 24 mai 2019

CAP ENERGIE

ELEMENT 2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Tableau des immobilisations
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

Immobilisations	Immobilisations au 1er Janvier 2017	Acquisitions de l'Exercice 2018	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2018	Immobilisations au au 31 Décembre 2018
Immobilisations incorporelles				
201 Frais d'établissement	33 753.67	0.00	0.00	33 753.67
20130000 Frais d'évaluation	33 753.67	0.00	0.00	33 753.67
203 Frais de recherche et de développement	0.00	0.00	0.00	0.00
205 Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés, droits et val. sim.	2 000.00	0.00	0.00	2 000.00
20500000 Concessions et droits similaires, b	2 000.00	0.00	0.00	2 000.00
206 Droit au bail	0.00	0.00	0.00	0.00
208 Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
Immobilisations corporelles				
211 Terrains	385 872.77	0.00	0.00	385 872.77
21110000 Terrains nus	108 852.77	0.00	0.00	108 852.77
21150000 Terrains bâtis	277 020.00	0.00	0.00	277 020.00
212 Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0.00	0.00	0.00	0.00
213 Constructions sur sol propre	5 632 374.54	85 607.57	310.13	5 717 671.98
21310000 Bâtiments	4 758 522.02	0.00	0.00	4 758 522.02
21350000 Installations générales, agencement	873 852.52	85 607.57	310.13	959 149.96
214 Constructions sur sol d'autrui	0.00	0.00	0.00	0.00
215 Installations, matériel et outillage techniques	1 632 631.35	176 867.14	104 720.30	1 704 778.19
21530000 Installations à caractère spécifiqu	29 605.00	0.00	0.00	29 605.00
21540000 Matériel	1 580 079.30	176 867.14	104 720.30	1 652 226.14
21570000 Agencements et aménagements du maté	22 947.05	0.00	0.00	22 947.05
218 Autres immobilisations corporelles	929 936.11	393 359.46	61 161.55	1 262 134.02
21810000 Installations générales, agencement	62 523.40	185 338.52	865.75	246 996.17
21820000 Matériel de transport	510 155.57	119 531.23	59 020.61	570 666.18
21830000 Matériel de bureau et matériel info	152 560.68	74 336.19	852.47	226 044.40
21840000 Mobilier	204 696.46	14 153.53	422.72	218 427.27
Dont Matériel de transport (2182)	510 155.57	119 531.22	59 020.61	570 666.18
21820000 Matériel de transport	510 155.57	119 531.22	59 020.61	570 666.18
Dont Matériel de bureau (2183)	152 560.68	74 336.19	852.47	226 044.40
21830000 Matériel de bureau et matériel info	152 560.68	74 336.19	852.47	226 044.40
TOTAL GENERAL	8 616 568.44	655 834.17	166 191.98	9 106 210.63

Abbeville, le 24 mai 2019

CAP ENERGIE

ELEMENT 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

AC - Amortissements et dépréciations
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

Amortissements	Amortissements et dépréc. au 31/12/2017	Dotations 2018	Diminutions 2018	Amortissements et dépréc. au 31/12/2018
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	20 216	6 751		26 967
Frais d'établissement	20 216	6 751		26 967
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val. sim.				
Fonds commercial (établissements privés)				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	3 858 375	485 785	156 987	4 187 172
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				
Constructions sur sol propre	1 789 164	239 033		2 028 198
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériel et outillage techniques	1 383 311	123 000	101 933	1 404 378
Autres immobilisations corporelles	685 899	123 752	55 055	754 596
Immobilisations corporelles en cours				
Dépréciations des immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	3 878 591	492 536	156 987	4 214 139

Abbeville, le 24 mai 2019

CAP ENERGIE

ELEMENT 4

ETAT DES PROVISIONS

CA Tableau des provisions, dépréciation, fonds dédiés et réserves de compensation
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

Prov., dép., fds déd. et rés. compens.	Montants 2017	Dotations de l'Exercice 2018	Reprises de l'Exercice 2018	Montants 2018
Réserves de Compensation				
10686 - Des Déficits d'Exploitation	20 057		2 141	17 916
10687 - Des Charges d'Amortissement				
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la Couverture du Besoin en Fonds de Roulement	31 500			31 500
142 - Pour Renouvellement des Immobilisations	20 000			20 000
144 - Provisions pour impôts (établissements privés)				
145 - Amortissements Dérogatoires				
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)				
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)				
148 - Autres provisions réglementées	43 033	4 000		47 033
14861 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Immobilisé		4 000		4 000
14862 - dont réserves des Plues-Values Nettes d'Actif Circulant	43 033			43 033
Provisions pour Risques et Charges				
151 - Provisions pour Risques	105 338		39 040	66 298
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (ets privés)				
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)				
157 - Provisions pour Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	38 101			38 101
158 - Autres Provisions pour Charges	34 831			34 831
Dépréciations				
29 - Dépréciation des Immobilisations				
39 - Dépréciation des Stocks et En-Cours				
49 - Dépréciation des Comptes de Tiers	18 381	1 944	17 803	2 521
59 - Dépréciation des Comptes Financiers				
Fonds Dédiés				
194 - Sur Subventions de Fonctionnement	411 446			411 446
195 - Sur Dons Manuels Affectés				
197 - Sur Legs et Donations Affectés				
TOTAL GENERAL	722 686	5 944	58 984	669 645

CA Etat des Échéances des Créances et des Dettes
Dossier : CONSO - CAP ENERGIE CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2018 à 12/2018

Libellé	Montant brut 2018	1 an au plus	Plus d'un an - 5 ans	Plus de 5 ans
CREANCES (a)				
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations(25-26)	10 000	10 000		
Prêts (274)				
Autres immobilisations financières (271à 273, etc)	105 387	105 387		
Créances de l'actif circulant :				
Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	1 829 305	1 829 305		
Autres créances clients (4096,4097, etc)	248 607	248 607		
Personnel et comptes rattachés (421,)	6 471	6 471		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	191	191		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	693 962	693 962		
Autres				
Charges constatées d'avance (486)	37 641	37 641		
TOTAL CREANCES	2 931 564	2 931 564	0	0
DETTES (b)				
Emprunts obligataires convertibles (161)				
Autres emprunts obligataires (163)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	3 364 272	253 001	917 713	2 193 558
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	361 483	361 483		
Personnel et comptes rattachés (421,)	640 994	640 994		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	825 421	825 421		
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	478 138	478 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)				
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	19 949	19 949		
Produits constatés d'avance (487)	10	10		
TOTAL DETTES	5 690 268	2 578 996	917 713	2 193 558

Abbeville, le 24 mai 2019

	CAP ENERGIE
	ELEMENT 6

h) Liste des sociétés dans lesquelles l'Association détient 100% du capital des sociétés suivantes :

- SARL Cap Intérim :

Capital social :	10 000€
Total capitaux propres :	77 098€
Résultat de la période :	-160 135€

i) Entrée de Cap Energie au capital de la SCI « Le Walde » immatriculée au 8/12/2016. l'association Sanicollect Hauts-de-France est associée de Cap Energie dans la constitution de cette SCI, le montant du capital social est fixé à 2000€, réparti de de la façon suivante :

- 1990 parts d'un montant d'un Euro chacune à l'association Cap Energie.
- 10 parts d'un montant d'un Euro chacune à l'association Sanicollect Hauts-de-France

j) Engagements financiers :

Engagement donnés :

Hypothèque conventionnelle sur le terrain sis Le Tréport (76) lieudit « Sainte-Croix » : 300 000€

Hypothèque conventionnelle de 1er rang sur les biens immobiliers bâtis et non bâtis sis 595 rue Louis Breguet à Calais (62), au profit du Crédit Coopératif à hauteur de : 400 000€

Bâtiment du Siège Social au 43 rue René Dingeon à Abbeville, pour l'emprunt de 745000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif, privilège préteur de deniers et hypothèque complémentaire à hauteur de 100% du montant emprunté.

Cautionnement solidaire apporté à DEFITH60 le 10 décembre 2013 pour un emprunt bancaire à compter du 18/02/2014 de 25000€ à 3,68% sur 60 mois à hauteur de 12500€ en capital plus intérêts, commissions, frais et accessoires, pour le financement de l'achat d'une table aspirante.

Bâtiment 195 rue Louis Breguet à Calais, pour l'emprunt de 1 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif, privilège de préteur de deniers à hauteur de 50% soit : 900 000€

Engagement reçus :

Garantie solidaire de la commune du Tréport pour l'emprunt souscrit au Crédit Coopératif relatif au bâtiment du Tréport soit : 350 000€

Caution bancaire du Crédit Coopératif au profit de la Caisse des Dépôts et Consignations délivré le 15/10/2005 pour une durée de 27 ans pour un emprunt d'un montant initial de 828 000€, capital restant dû au 31/12/2018 : 427 359,56€

Garantie de la ville de Calais pour l'emprunt de 1 800 000€ souscrit auprès du Crédit Coopératif pour le bâtiment sis au 195 rue Breguet, Calais soit : 900 000€